

COVID-19 (Coronavirus)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean



INFOLETTRE N° 40 - 16 avril 2020 - 13h00

État de situation

Phase 3 du plan de contingence:

L'Hôpital de Chicoutimi devient un centre désigné

Fermeture de la circulation

non essentielle entre les régions

Retour en classe prévu

1er mai

Centres commerciaux, salles à manger des restaurants, salons de coiffure et d'esthétique

Fermeture jusqu'au 4 mai

Tables des matières

| | |
|---|---|
| Hôpital de Chicoutimi Accès par l'entrée principale | 2 |
| Hôpital de Chicoutimi Nouveaux corridors pour les uniformes | 2 |
| Hôpital de Chicoutimi Fermeture temporaire de l'unité de médecine (D2) | 3 |
| Déploiement des zones de soins Identification des secteurs | 3 |
| CHSLD de la Colline Appel de volontaires | 4 |
| #Je contribue Un emploi au bout du fil ce vendredi | 5 |
| Recherche Participation du CIUSSS à la Biobanque québécoise COVID-19 (BQC) | 6 |
| Capsule d'information Cohabiter avec un travailleur essentiel, qu'est-ce que ça implique? | 6 |

Orientations et directives

Rappel | Respect de la politique antitabac

En vertu de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, il est interdit de fumer ou de vapoter à l'extérieur des lieux visés dans un **rayon de 9 mètres** de toute porte communicante, y compris les sorties d'urgence et les portes donnant accès à un balcon.

Également, depuis le 26 novembre 2016, il est interdit de fumer ou de vapoter dans un **rayon de 9 mètres** de toute prise d'air ou de toute fenêtre qui peut s'ouvrir, communiquant avec le lieu.

Il est également interdit d'aménager un abri pour fumeurs sur les terrains des établissements de santé et de services sociaux, de fumer à l'intérieur des tentes, des chapiteaux et des autres installations semblables qui sont montées de façon temporaire ou permanente et qui accueillent le public, notamment **dans les abris de toile situés près des portes d'accès.**

Hôpital de Chicoutimi | Accès par l'entrée principale

Nous désirons vous informer que l'accès à l'Hôpital de Chicoutimi par l'entrée principale est de nouveau possible.

D'ailleurs, à compter de ce vendredi, 17 avril, la circulation s'effectuera uniquement par la porte principale pour les usagers avec rendez-vous. L'entrée par le secteur des prélèvements ne sera plus accessible jusqu'à nouvel ordre, dans un souci de gestion de la circulation dans l'hôpital. Afin d'assurer des déplacements sécuritaires à l'intérieur de l'hôpital, des agents de sécurité procéderont à un contrôle à l'arrivée des usagers et les dirigeront vers leurs rendez-vous.

Afin de limiter les déplacements la nuit, l'entrée principale sera verrouillée de 23 h à 7 h et les accès se feront par l'entrée de l'urgence, qui reste ouverte en tout temps. Par exemple, les femmes se présentant pour un accouchement entre 23h et 7h devront entrer par cette porte.

Il est important de mentionner que l'ascenseur numéro 3 (près de la cafétéria) sera strictement réservé pour la clientèle oncologique et immunosupprimée.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec Magalie Tremblay au 418 541-1234, poste 3365.

Modulation temporaire de l'offre de services

Hôpital de Chicoutimi | Nouveaux corridors pour les uniformes

À partir de vendredi le 17 avril, **tous les médecins et les employés travaillant dans les zones tièdes et chaudes de l'hôpital de Chicoutimi**, devenu officiellement un centre désigné COVID-19, devront respecter de nouveaux corridors pour se changer de vêtements avant et après les quarts de travail. Cette procédure vise à minimiser les risques de propagation et s'assurer de maintenir les milieux de soins sécuritaires pour les patients et les équipes.

Avant chaque quart de travail, tous les médecins et les employés des zones tièdes et chaudes doivent se présenter au **local 225 au premier étage du pavillon des Augustines** ou aux **locaux E-00-022 et E-00-031 situés au sous-sol de l'aile E** afin de recevoir leur uniforme et se changer. Ils pourront par la suite déposer leurs effets personnels à l'endroit habituel (casier ou salle de pause par exemple).

Après chaque quart de travail, tous les médecins et employés des **zones tièdes** doivent récupérer leurs effets personnels et se rendre aux mêmes salles d'habillage qu'en début de quart de travail pour se changer.

Pour leur part, tous les médecins et employés des **zones chaudes** doivent récupérer leurs effets personnels et se rendre aux salles de douches identifiées par leur gestionnaire.

Des sacs pour les uniformes souillés seront disposés dans chacune de ces salles afin que vous puissiez en disposer de façon sécuritaire.

Hôpital de Chicoutimi | Fermeture temporaire de l'unité de médecine (D2)

Dans le contexte actuel de pandémie, le CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean a pris la décision de fermer temporairement l'unité de médecine (D2) de l'Hôpital de Chicoutimi.

L'unité de soins était beaucoup moins utilisée dans les dernières semaines en raison de la crise actuelle et de l'annulation de chirurgies non-urgente. Le personnel sera ainsi libéré pour aller aider les employés au CHSLD de la Colline.

Les patients du D2 seront relocalisés dans d'autres secteurs de l'hôpital où le taux d'occupation est également faible. Tous les médecins traitant de l'installation vont être avisés de ce changement.

Veuillez noter que toutes les demandes d'hospitalisation doivent être adressées selon la même trajectoire que d'habitude.

Gestion des médicaments | Transfert vers une zone froide

Aucun médicament de l'utilisateur ne doit transférer vers une zone froide (ex : bandelette, goutte ophtalmique, timbre, préparation stérile, etc.). La médication doit être retournée à la pharmacie dans un sac de plastique en indiquant « retour zone tiède ».

L'unité qui reçoit l'utilisateur doit :

- Sur les heures d'ouverture de la pharmacie : numériser le formulaire de communication de l'installation pour demander de resservir entièrement la médication de l'utilisateur autant régulière qu'au besoin.
- En dehors des heures d'ouverture de la pharmacie ou en dehors du transport habituel : utiliser les cabinets décentralisés ou se référer au coordonnateur d'activité de l'installation en lui demandant que les médicaments nécessaires jusqu'à l'ouverture de la pharmacie.

Pour consulter la note de service complète : [cliquez ici](#).

Déploiement des zones de soins | Identification des secteurs

Le déploiement des zones dans les installations se poursuit au gré de l'évolution de la situation et des besoins. Le tableau ci-dessous est mis à jour et partagé dans l'infolettre, lorsque de nouvelles unités de soins seront connues. *Pour plus de détails, cliquer sur le nom de l'unité dans le tableau.*

Secteurs ciblés

| Centres hospitaliers | ZONE FROIDE | ZONE TIÈDE | ZONE CHAUDE |
|---------------------------|------------------------------------|---|--|
| CHICOUTIMI | - Urgence - Psychiatrie (D7-D8) | - Unité coronarienne (A3) - Unité de chirurgie (D4) - Urgence - Pédiatrie - Néonatalogie - Obstétrique - Périnatalité - Psychiatrie (D9) | - Soins intermédiaires (A3) - Soins intensifs - Unité de chirurgie (E4) - Urgence - Pédiatrie - Néonatalogie - Obstétrique - Périnatalité - Psychiatrie (D9) |
| LA BAIE | - Urgence | - Urgence - Unité de médecine | |
| JONQUIÈRE | - Urgence | - Unité de médecine (6e étage) - Soins intensifs - Urgence | - Urgence |
| ALMA | - Urgence | - Chirurgie (1er étage) - Soins intensifs - Urgence - Pédiatrie - Obstétrique - Périnatalité - Psychiatrie | - Urgence |
| ROBERVAL | - Urgence | - Unité de médecine (5e étage) - Soins intensifs - Urgence - Pédiatrie - Obstétrique - Périnatalité - Psychiatrie | - Urgence |
| DOLBEAU-MISTASSINI | - Urgence | - Urgence | - Urgence |

FROIDE : usagers hospitalisés n'étant pas atteints de la COVID.

TIÈDE : usagers suspectés d'être atteints de la COVID.

CHAUDE : usagers hospitalisés atteints de la COVID.

Mobilisation

CHSLD de la Colline | Appel de volontaires

Face à la pandémie, les CHSLD constituent des milieux de soins névralgiques. Le personnel y oeuvrant exerce un travail extraordinaire et d'une importance capitale.

Malheureusement, l'écllosion de COVID-19 au CHSLD de la Colline a forcé le retrait de plusieurs membres de l'équipe. L'équipe se trouve donc affaiblie par cette mesure visant à endiguer la propagation du virus. C'est pourquoi nous sollicitons votre aide pour créer une banque de volontaires

qui iront prêter main forte à notre personnel sur place. **Pour joindre les rangs de cette escouade de volontaires, contacter les personnes suivantes :**

- Catégorie 2 : Lily Coté, 418-695-7700 poste 2536
- Catégorie 1 : Jessica Chamberland, 418-541-1234 poste 3435

Pour reconnaître les efforts des volontaires qui sont appelés à contribuer, les indemnités prévues dans l'arrêté ministériel du 4 avril s'appliquent en lien avec les allocations de déplacement, la couverture de certains frais de repas, de gardiennage, etc.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler toute la reconnaissance dont témoigne la population et l'ensemble de notre réseau à l'égard de notre personnel oeuvrant auprès de nos personnes âgées. Vous faites un travail extraordinaire et nous vous en remercions sincèrement.

#Je contribue | Un emploi au bout du fil ce vendredi



Passez le mot à vos proches!

Le CIUSSS tiendra un salon de l'emploi virtuel ce vendredi 17 avril afin de rejoindre par téléphone les personnes intéressées à venir prêter main-forte au réseau de la santé.

En place le temps d'une journée, le centre d'appels vise à offrir aux candidats intéressés la possibilité d'obtenir un emploi dans l'une ou l'autre des installations du CIUSSS, mais aussi dans les résidences privées pour personnes âgées, les ressources intermédiaires et les résidences de type familial de la région.

Lors de l'appel, les personnes intéressées seront invitées à réaliser une démarche d'embauche complète avec un conseiller en ressources humaines au bout du fil.

Les emplois proposés aux candidats sans formation dans le domaine de la santé sont principalement les suivants : préposés à l'entretien ménager, à la buanderie ou dans les différents services

alimentaires, surveillants d'installation et également comme personnes en soutien au personnel soignant.

Le CIUSSS invite les étudiants, les retraités ainsi que toute personne qui détient ou non une formation dans le domaine de la santé à nous téléphoner et à venir faire une différence dans le cadre de cette pandémie. Pour voir l'événement Facebook et le partager sur votre fil, [cliquez ici](#).

Date : Ce vendredi, le 17 avril

Heures : De 8 h à 20 h

Ligne téléphonique : 1 833 704-0222

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt.

Recherche et enseignement

Recherche | Participation du CIUSSS à la Biobanque québécoise COVID-19 (BQC)

Le CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean contribuera à la Biobanque québécoise COVID-19 (BQC). Ce projet est une initiative du gouvernement du Québec et est soutenu par le Fonds de recherche en santé du Québec. Dans la région, Catherine Laprise (UQAC) est la chercheuse principale et Karine Tremblay et Luigi Bouchard, de notre établissement, sont les chercheurs associés à la BQC. La biobanque permettra de réaliser des projets de recherche afin de mieux comprendre la COVID-19 et de développer des stratégies de détection et de nouvelles options thérapeutiques.

Dès sa mise en place, les patients admis à l'hôpital de Chicoutimi qui ont subi un test de détection à la COVID-19 seront invités à y participer. Nous sommes conscients que la pression exercée actuellement sur notre système de soins est déjà grande, mais l'implication des équipes soignantes sur les unités concernées est essentielle à son succès. Les informations pertinentes du projet seront transmises rapidement aux équipes de soins dans les services et départements concernés.

Outils et documentation

Capsule d'information | Cohabiter avec un travailleur essentiel, qu'est-ce que ça implique?

Ayant le souci de répondre aux interrogations de la population concernant la COVID-19, la direction de la santé publique a mis en place une série de capsules afin que l'on #propagelinfopaslevirus.

Dans les prochaines semaines, Dre Sylvie Belley, médecin-conseil pour la direction régionale de la santé publique, abordera différents thèmes en lien avec la COVID-19. Pour l'heure, il est question de la cohabitation avec les membres d'une même famille ou la colocation, quand au moins l'une des personnes est un travailleur essentiel. Dre Belley invitera sous peu les gens à poser leurs questions sur la page Facebook du CIUSSS avant de rendre disponible ses commentaires sur le sujet.

Pour voir les dernières vidéos, soit celles sur l'enquête épidémiologique ou la courbe épidémiologique, [cliquer ici](#).

OÙ S'INFORMER?

- **La foire aux questions**

La foire aux questions couvre un large éventail de thèmes en lien avec la COVID-19 (symptômes, mesures de prévention, questionnements relatifs aux conditions de travail, etc.) [Cliquez ici](#) pour y avoir accès. Cet outil est mis à jour régulièrement en fonction des besoins du personnel.

- **Le site Web du CIUSSS santesaglac.gouv.qc.ca**

Pour tout savoir sur l'évolution de la situation et les messages à la population :
<https://santesaglac.gouv.qc.ca/conseils-sante/maladies-infectieuses/coronavirus/>

- **L'intranet régional et la section *Professionnels de la santé* du site Web du CIUSSS**

Pour tout savoir sur les différentes actions en cours dans notre organisation, les recommandations en vigueur, les communiqués internes et les outils à faire imprimer :
<https://intranet-ciuuss.reg02.rtss.qc.ca/groupe/coronavirus-covid-19>
<https://santesaglac.gouv.qc.ca/coronavirus-covid-19/pour-les-professionnels-de-la-sante-du-territoire/>

- **Groupe Facebook Employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean**

Devenez membre du [groupe Facebook destiné aux employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean\(groupe officiel\)](#). Ce groupe est un endroit d'échange principalement dédié à la COVID-19. De l'information y est publiée en continu.

* Tous les outils sont également déposés sur le **Portail des gestionnaires**.

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Il est normal de vivre de l'anxiété ou des situations personnelles ou professionnelles difficiles dans un tel contexte. Vous pouvez joindre le PAE au numéro suivant :

418 690-2186